



SE-UNSA de la Gironde

33bis, rue de Carros

33 800 Bordeaux

05 57 59 00 30

[33@se-unsa.org](mailto:33@se-unsa.org)

### ***Déclaration de la CAPD 31/01/14***

Monsieur le Directeur Académique,

Nous vous avons indiqué, au cours du comité technique, notre regret du report après les élections municipales des décisions de carte scolaire dans le premier degré. Nous l'avons déjà dit au Recteur lors du CTA du 16 janvier. Il nous avait alors assuré que cela ne changerait rien pour le mouvement des personnels, à part un temps plus serré pour saisir les vœux. Au vu des indications que vous nous avez fournies, force est de constater que ce ne sera pas le cas en Gironde puisque les postes créés ne seraient pas intégrés au mouvement principal. Pour le SE-UNSA, ce report, avec pour conséquence, une année quasi « blanche » en terme de mouvement définitif, est inacceptable. Nous demandons l'application de l'engagement de Monsieur le Recteur.

S'agissant des postes en Congés longue durée, nous souhaitons pointer deux éléments. D'une part l'énorme retard du comité médical à statuer aggrave les situations des collègues malades parfois jusqu'à l'extrême. D'autre part la complexité des dossiers médicaux et la fragilité des personnels en congé longue maladie nécessitent d'expliquer les procédures pouvant aller jusqu'à la mise à la retraite d'office. Nous sollicitons donc un meilleur accompagnement des collègues en situation de maladie : entretiens systématiques et suivis individualisés. Ces situations

sont en effet fragilisantes et il convient de ne pas les aggraver par des dysfonctionnements.

La CAPD d'aujourd'hui va examiner l'attribution des 800 points pour le mouvement interdépartemental. Nous espérons vivement que le taux de satisfaction augmentera mettant fin aux frustrations, déceptions et parfois détresse des années passées.

Enfin nous souhaitons rappeler de manière ferme notre combat contre l'obscurantisme. L'Ecole de la République est victime d'actions de guérilla au prétexte qu'elle n'aurait pas à traiter les questions d'égalité filles-garçon, à démonter les stéréotypes de genres ou prendre en compte la construction de l'identité sexuelle des jeunes. Allant toujours plus loin dans ces actions de harcèlement, on est passé des tractages à la sortie des écoles, au retrait des enfants de l'école, jusqu'à la mise en accusation sur internet des enseignants sensibilisant leurs élèves à ces questions.

Pour le SE-UNSA ces actions sont inacceptables. Les enseignants ne peuvent réduire leur activité à l'instruction. Notre rôle est bien aussi d'éduquer, d'éclairer les jeunes sur la société, de les aider à se construire comme citoyens ouverts, tolérants respectueux de soi et des autres. Le combat pour l'égalité a toujours été celui des enseignants. Dans ce combat pour l'égalité homme-femme, le SE-UNSA est aux côtés des enseignants qui défendent ces valeurs fondamentales.

